



PRÉSERVATION DES ANCIENS MÉANDRES DU RHÔNE À SERRIÈRES-DE-BRIORD

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes



Localisation des anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord

SURFACE PRÉSERVÉE

118 hectares

DATE DE RÉALISATION

Depuis 2005

LOCALISATION

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de l'Ain
Commune de Serrières-de-Briord

TYPE D'OPÉRATION

Maîtrise foncière et préservation
d'une zone humide alluviale

TYPE DE MILIEU

Zone humide alluviale

OCCUPATION DU SOL

Milieus naturels et parcelles
agricoles

COÛT TOTAL*

519 800 €

* de 2008 à 2018

« Une zone humide d'ampleur, une riche biodiversité, de nombreux usages à concilier, un parcellaire complexe... Tous les ingrédients sont réunis pour une gestion du site riche et complexe autant sur le plan humain, écologique que scientifique ! »

Corine Trentin, chargée de missions
Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes

LE PROJET EN BREF

Impulsé par la volonté de la Commune de Serrières-de-Briord de préserver l'espace naturel sensible (ENS) des anciens méandres du Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a élaboré un programme d'actions en 2005, en concertation avec les propriétaires, les acteurs locaux et les usagers du site. Aujourd'hui, un deuxième plan de gestion est en cours pour la période 2013-2022, en partenariat avec le Département de l'Ain.

L'objectif de ce projet : mettre en place des actions de restauration et des pratiques de préservation en dialoguant avec les acteurs locaux et garantir ainsi le maintien de la biodiversité du site.

POURQUOI CE PROJET ?



Rainette verte
(*Hyla arborea*)



Cistude d'Europe
(*Emys orbicularis*)



Utriculaire commune
(*Utricularia vulgaris*)



Castor d'Europe
(*Castor fiber*)

L'ENS des anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord se caractérise par une mosaïque de milieux patrimoniaux d'une grande richesse écologique. On y recense plus de 300 espèces floristiques, dont 30 espèces remarquables, ainsi que 15 espèces animales remarquables.

Néanmoins, les pressions sur le site sont fortes : l'abandon des pratiques traditionnelles a conduit à l'embroussaillage des prairies humides et les perturbations hydrologiques multiples (aménagement du Rhône dans les années 1980, curage des ruisseaux, drainage) accentuent l'assèchement du site.

Dans le but de préserver la biodiversité du milieu tout en conciliant les nombreux usages (agriculture, production hydro-électrique, pêche, chasse, exploitation forestière, loisirs) la municipalité a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
Obtenir la maîtrise foncière ou d'usage.	<ul style="list-style-type: none"> • Veille foncière, sensibilisation des riverains, acquisition de parcelles et signature de conventions d'usage.
Restaurer et entretenir les milieux humides : roselière, cariçaies et prairies humides.	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration des secteurs embroussaillés (coupe et broyage). 1 • Reconversion de 3 parcelles de peupleraies en prairies humides et mise en place de différents mode de gestion. 2 • Fauche avec exportation de la matière et lutte contre les espèces envahissantes. 3
Préserver la typicité des forêts alluviales en conciliant production forestière et qualité écologique.	<ul style="list-style-type: none"> • « Non intervention » sur les boisements humides. • Promotion d'une exploitation respectueuse du milieu naturel auprès des propriétaires.
Préserver, voire améliorer le fonctionnement hydrologique .	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude globale de l'hydrosystème.
Sensibiliser les habitants au patrimoine naturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un sentier pédagogique. • Sorties pédagogiques. 4

INFOS CLÉS

20 %

C'est la part du prix de vente que paye la Commune lorsqu'elle achète une parcelle en indivision avec le Conservatoire. Les 80 % restants, ainsi que la totalité des frais fiscaux et notariés, sont à la charge du Conservatoire.

495 parcelles

présentes sur le site. Parmi celles-ci, 417 appartiennent à des propriétaires privés.

159 espèces animales

recensées sur le site. Les libellules et papillons représentent la moitié d'entre elles ; et les oiseaux environ un tiers.

SUIVI DES ODONATES

Les deux suivis d'odonates réalisés en 2011 et 2016 ont permis de recenser au total 36 espèces différentes, dont 5 considérées comme remarquables.



Naiade aux yeux rouges
(*Erythromma najas*)

BILAN DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Fin 2017, le Conservatoire a la maîtrise foncière de 11 ha de terrain **privé** (acquisitions et conventions d'usage). Dans le **domaine public**, il maîtrise 16,8 ha (acquisition et bail emphytéotique).

Au total, une surface de 27,8 ha est maîtrisée par le Conservatoire, soit 23% de la surface totale.



Bilan foncier de 2018

Idées à retenir

Des mesures mises en places pour simplifier la maîtrise foncière :

- Un très bon partenariat avec la Commune permet au Conservatoire de mettre en place des actions sur les parcelles communales qui sont en convention depuis 2005 et en bail emphytéotique depuis 2018.
- Tous les dossiers sont gérés par un seul notaire.

Le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles :

- La Commune peut utiliser le droit de préemption en se substituant au Département et faire ainsi l'acquisition de parcelles à forts enjeux de conservation.

La conversion de trois peupleraies communales :

Trois parcelles de peupliers ont été exploitées en 2015, les souches ont été rognées et différents modes de gestion ont été mis en place :

- la libre évolution du boisement humide,
- la gestion de la prairie par fauche tardive,
- la création de mares pour une vocation écologique et pédagogique.



1 Travaux de restauration d'une prairie humide : coupe et broyage d'arbres.



2 Terrassement d'une des anciennes peupleraies après les travaux de déboisement, pour créer un réseau de mares.



3 Fauche de la végétation avant exportation afin de lutter contre l'embroussaillage.



4 Sortie pédagogique pour sensibiliser le grand public.

BILAN

Les opérations de restauration des prairies humides sont réussies et l'entretien de ces milieux est à poursuivre pour lutter contre l'embroussaillage. Cependant la maîtrise foncière reste encore faible pour entreprendre des actions de restauration à une plus grande échelle.

Un sentier pédagogique, permettant de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel du site a été réalisé en 2018. Le site a également été doté d'une boucle cyclable en 2019.

Les forts effectifs d'espèces d'oiseaux généralistes et caractéristiques des milieux forestiers montrent qu'il y a une importante couverture forestière et qu'il y a une capacité d'accueil pour l'avifaune paludicole très supérieure aux effectifs observés.

PERSPECTIVES

- Poursuite de l'animation foncière.
- Poursuite de la restauration des prairies humides.
- Suivi de l'impact de la gestion de la végétation des milieux prairiaux humides.
- Suivi des populations d'odonates et d'amphibiens.
- Poursuite de la sensibilisation du grand public.



AVANT

ET APRÈS !



Peupleraie avant les travaux d'abattage



Ancienne peupleraie convertie en prairie humide avec un réseau de mares et une roselière

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES TECHNIQUES

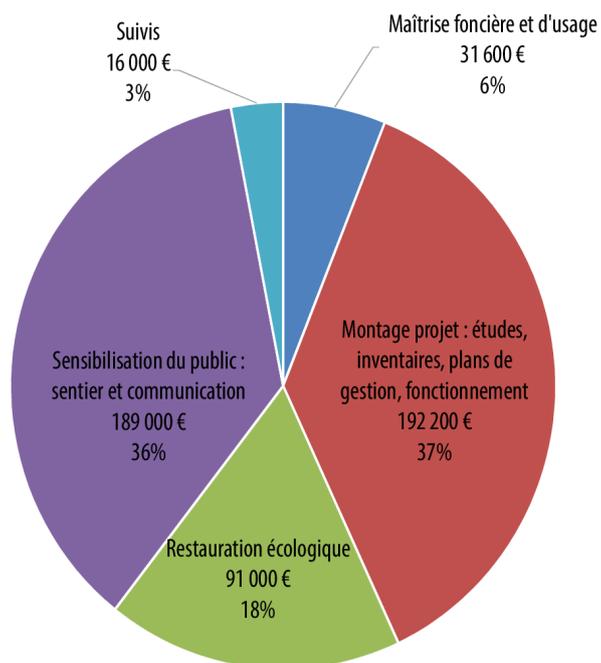


PARTENAIRES FINANCIERS



RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET

(de 2008 à 2018)



Coût total : 519 800 €

En savoir +

Cette fiche a été réalisée avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

Contacts :

Élisabeth Favre, coordinatrice de projets
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
secretariat@cen-rhonealpes.fr
04 74 34 98 60
www.cen-rhonealpes.fr



Département de l'Ain
Direction de l'Environnement
Service Nature et Biodiversité
04 69 19 10 59
patrimoines.ain.fr



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne